

“Les travailleurs APE, le ministre Jeholet s'en lave les mains”

■ Pierre-Yves Dermagne, député PS wallon, attaque la réforme des aides à l'emploi.

Le système d'aide à l'emploi (APE) a permis l'embauche de 60 000 travailleurs en Wallonie dans différents secteurs, notamment l'aide aux personnes. Il va faire l'objet d'une grande réforme entreprise par le ministre régional de l'Emploi Pierre-Yves Jeholet (MR). Le texte aurait dû être examiné la semaine prochaine au Parlement. Un report sera sans doute organisé pour permettre au ministre et aux députés de prendre connaissance de l'avis du Conseil d'État, retardé pour cause de fête du Roi.

Le chef de groupe PS au Parlement wallon, Pierre-Yves Dermagne, considère que certaines avancées ont été enregistrées par rapport à une première version du texte, mais que ces avancées restent, selon lui, insuffisantes. “Nous avons pu les obtenir, non pas par une négociation mais via un rapport de force. En descendant massivement dans la rue à l'appel des syndicats et du secteur non marchand, les travailleurs ont pu peser”, explique-t-il.

Quelque 1100 emplois vont disparaître

Pour le socialiste, la réforme pose encore trop de problèmes. “Des emplois sont menacés dans les provinces, dans les régions communales, dans cer-

tains services de la Région wallonne qui sont exclus de la réforme, mais aussi dans le secteur de l'aide à la jeunesse ou au niveau des maisons de justice.” Pierre-Yves Dermagne évoque la perte de 812 équivalents temps plein, soit 1 100 personnes.

Un autre aspect du projet de décret porté par le ministre wallon de l'Emploi inquiète le chef de groupe. “Le système va connaître une phase de transition. Par après, les moyens seront distribués aux ministres fonctionnels qui auront la responsabilité d'une enveloppe. Il n'y a aucune information sur la manière dont ces moyens seront répartis à partir de 2021. Aucune information sur les critères de répartition qui dépendront des seuls ministres fonctionnels.”

Le maintien de l'emploi

Pour Pierre-Yves Dermagne, un troisième problème saute aux yeux: “L'obligation de maintien de l'emploi disparaît. Qu'est-ce qui va pousser les structures qui bénéficient d'emplois APE à préserver les emplois financés sur

fonds propres? Rien n'empêchera ces structures de conserver uniquement l'emploi subsidié. C'est paradoxal pour un dispositif de création d'emplois.”

Une autre inquiétude gagne le chef de l'opposition socialiste. A savoir les modalités de liquidation des subventions. “Dès 2020, de nouvelles modalités obligeront les employeurs à préfinancer la subvention. Beaucoup d'entre elles ne pourront pas le faire faute de trésorerie suffisante ni capacité d'emprunt. Elles courent à la faillite à brève échéance. Des emplois vont donc disparaître.”

Enfin, ce manque de clarté qu'évoque Pierre-Yves Dermagne plongerait les 60 000 bénéficiaires du système APE et leurs 4 000 employeurs dans “une terrible incertitude quant à l'avenir de leur emploi”. “Mais Pierre-Yves Jeholet s'en lave les mains.”

S.Ta.

“Des petites structures vont disparaître faute de trésorerie.”

Pierre-Yves Dermagne
Chef du groupe PS
au Parlement wallon.